Image not found or type unknown

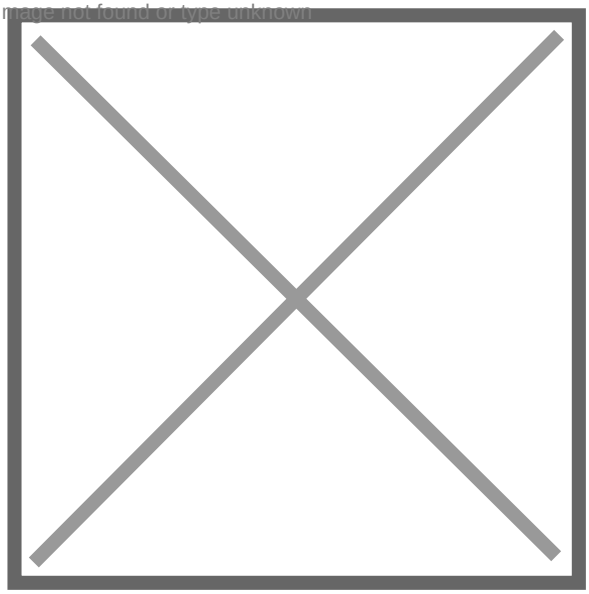

Retards du SAMU suite à un décès

Par **MaximilienT**, le **12/07/2017** à **19:53**

Bonjour,

Le 15 juin dernier mon père est décédé en Bretagne. Ma famille réside dans les Yvelines, donc assez loin. Il a été pris en charge par le SAMU de Vannes, et depuis, nous cherchons à joindre le médecin qui l'a pris en charge pour communiquer avec lui et obtenir un certificat médical de décès.

Nous le rappelons absolument chaque jour depuis, à travers le secrétariat du SAMU de Vannes, et il n'y a rien à faire, il est toujours injoignable. Les lenteurs sont considérables et nous handicapent grandement dans nos démarches administratives. Chaque fois que nous appelons, le secrétariat nous dit que le médecin en question nous rappellera à telle ou telle heure, ce qu'il n'a jamais fait pour l'instant.

Pensez-vous qu'une démarche administrative puisse être envisageable ? Si oui, laquelle ? Dans le cas de figure où elle ne l'était pas, que nous recommandez-vous ?

Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Maximilien.

Par **Tisuisse**, le **13/07/2017** à **08:57**

Bonjour,

Comme vous le savez, les appels téléphoniques ne servent à rien, vous adressez une LR/AR à la direction du SAMU. Cette LR laissera des traces.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés